

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Soixante-dix-septième session du Comité permanent
Genève (Suisse), 6–10 novembre 2023

Questions stratégiques

La CITES et les personnes

ÉTABLISSEMENT DU RÉSEAU CITES MONDIAL DE LA JEUNESSE

1. Le présent document a été préparé conjointement par Singapour et le Secrétariat.

Contexte

2. À sa 17^e session (CoP17, Johannesburg, 2016), la Conférence des Parties a adopté la résolution Conf 17.5 (Rev. CoP18), *Mobilisation de la jeunesse*. Aux paragraphes 1 et 2 de la résolution, la Conférence des Parties :
 1. *ENCOURAGE les Parties à étudier les possibilités de faire participer les jeunes aux questions relatives à la conservation des espèces sauvages et notamment à la CITES, par exemple dans le cadre de stages ou de programmes de tutorat ;*
 2. *INVITE les Parties et le Secrétariat de la CITES à collaborer avec les universités, les groupes de jeunes et autres associations et organisations pertinentes pour créer des réseaux de jeunes éduqués et engagés, en mesure de contribuer aux décisions relatives à la conservation et de peser sur elles ;*
3. En application des dispositions de la résolution Conf. 17.5 (Rev. CoP18), le Secrétariat de la CITES a lancé plusieurs initiatives pour engager le dialogue avec les jeunes :
 - a) Le thème de la Journée mondiale de la vie sauvage 2017 était : *Écoutons les voix des jeunes* ;
 - b) Depuis 2019, un concours artistique est organisé tous les ans pour les jeunes à l'occasion de la Journée mondiale de la vie sauvage, en collaboration avec le Fonds international pour la protection des animaux (IFAW) ;
 - c) Le Secrétariat de la CITES a invité les Parties et les organisations observatrices à l'informer de la participation de leurs jeunes délégués à la CoP19, afin qu'ils puissent être invités à rejoindre le Réseau CITES de la jeunesse (voir la [Notification aux Parties No.2022/072 du 4 octobre 2022](#));
 - d) Le Secrétariat a également organisé un webinar pour la jeunesse, le 8 février 2023, en préparation de la Journée mondiale de la vie sauvage 2023 (voir [Notification aux Parties No. 2023/012 du 6 février 2023](#)).
4. Singapour a également activement mobilisé la jeunesse à l'échelle locale et régionale. Plus de 400 jeunes de 18 nationalités différentes de la région de l'Asie du Sud-Est ont participé au premier Symposium régional de la jeunesse de la Journée mondiale de la vie sauvage en 2022 et à son édition suivante en 2023. Dirigé par des jeunes, pour les jeunes, le Symposium annuel de la jeunesse vise à créer une communauté de jeunes passionnés par la conservation en Asie du Sud-Est, à les mettre en contact avec des mentors et modèles régionaux, et à les sensibiliser aux actions régionales de conservation de la

nature. Les jeunes ont eu l'occasion de se former auprès de 44 conférenciers et invités de marque grâce à une gamme de programmes stimulants, y compris des exposés, tables rondes et ateliers. L'événement est soutenu par l'organe de gestion de la CITES (National Parks Board of Singapore- NParks), en partenariat avec Mandai Nature et le Centre de l'ASEAN pour la biodiversité. Deux jeunes représentants, dont l'un figure dans l'équipe organisatrice du Symposium régional de la jeunesse, ont fait un exposé lors de la Journée mondiale de la vie sauvage 2023 et de la célébration CITES@50 à Washington DC ; voilà d'excellents exemples de l'autonomisation de la jeunesse, de ses capacités et de ses partenariats.

5. Au niveau local, les jeunes ont participé à l'élaboration des politiques et à la conservation de la biodiversité par le biais du programme Youth Stewards for Nature (YSN) mis en œuvre par NParks, où ils ont la possibilité de diriger et de mettre en œuvre des projets concrets dans les domaines de la conception de paysages, de l'horticulture, de la gestion de la nature ou de la conservation de la biodiversité. En 2021, Singapour a engagé des consultations avec des jeunes afin de recueillir leurs commentaires sur les modifications législatives apportées à la Loi sur les espèces en danger d'extinction (importations et exportations) de Singapour. Un jeune a également été invité à rejoindre la délégation de Singapour lors de la récente session de la CoP19.
6. Dans le prolongement de l'esprit du Forum de la jeunesse sur les peuples et les espèces sauvages qui s'est tenu en 2016 (ainsi qu'il est indiqué dans le document [CoP17 Doc.20](#)) et qui a conduit à l'adoption de la résolution Conf. 17.5 (Rev. CoP18), et reconnaissant l'importance des jeunes en tant que futurs décideurs, Singapour propose de lancer la création d'un Réseau mondial CITES de la jeunesse pour mobiliser une communauté plus large de jeunes, deux de ses jeunes actifs étant identifiés comme cofondateurs. Cette initiative vise à créer une plateforme pour que les jeunes soient dotés de la capacité de comprendre et de gérer objectivement les subtilités du commerce durable des espèces sauvages.
7. Singapour appelle à la nomination de 40 représentants de la jeunesse de différentes régions géographiques pour faire partie des membres fondateurs du Réseau mondial CITES de la jeunesse (CITES Global Youth Network - CGYN). Les jeunes participeront au Programme CITES de leadership de la jeunesse qui aura lieu en 2024 à Singapour afin d'approfondir leurs connaissances sur les questions liées à la CITES, d'acquérir des compétences en leadership et de forger des liens et des partenariats interculturels. En tant que membres fondateurs, ils élaboreront conjointement la vision, la mission et le mandat du réseau, et exécuteront les activités prévues pendant un an.
8. Les membres fondateurs du CGYN organiseront le premier Sommet mondial de la jeunesse en 2025, à Singapour, afin de continuer à dialoguer avec les jeunes du monde entier et de développer leurs capacités à comprendre les questions liées à la CITES. Le Sommet mondial de la jeunesse se tiendra chaque année et, dans la mesure du possible, parallèlement à la Journée mondiale de la vie sauvage. Le Sommet mondial de la jeunesse offrira aux jeunes une plateforme pour :
 - a) connaître les fonctions et les avantages de la CITES ;
 - b) se former auprès des spécialistes sur les questions émergentes et comprendre les divers thèmes discutés au sein des comités permanents et des groupes de travail ;
 - c) examiner les documents et rapports des comités permanents et des groupes de travail ; et
 - d) partager leurs expériences sur les difficultés et les cas de réussites.
9. En appui aux membres fondateurs du CGYN, Singapour facilitera les échanges des jeunes avec le Secrétariat pour l'organisation du Symposium de la jeunesse. Singapour sollicite l'appui du Secrétariat pour obtenir les ressources nécessaires à la création d'un réseau de jeunes éduqués et motivés, dans le cadre de la Résolution Conf. 17.5 (Rev. CoP18), et invite les Parties intéressées à se joindre à cet effort. Singapour, par l'intermédiaire du Secrétariat, communiquera les informations pratiques aux Parties et aux parties prenantes, notamment celles concernant la désignation des participants, le programme et l'ordre du jour provisoires, l'appui aux participants, les personnes ressources, etc.
10. En coopération avec les membres fondateurs du CGYN et en consultation avec le Secrétariat, Singapour prévoit de rendre compte des résultats du Symposium et du Programme de leadership de la jeunesse au Comité permanent, à sa 78^e session (SC78). À la SC78, Singapour proposera également des projets de décisions sur le CGYN pour inviter les Parties, les comités de la CITES et le Secrétariat à continuer de s'engager à entreprendre des activités de mobilisation des jeunes au niveau mondial, dans le cadre des

recommandations de la résolution Conf. 17.5 (Rev. CoP18) et, le cas échéant, proposera des amendements à la résolution Conf. 17.5 (Rev. CoP18) pour tenir compte de la création du CGYN.

Recommandations

11. Le Comité permanent est invité à :

- a) soutenir Singapour dans la création du Réseau mondial CITES de la jeunesse (CGYN) ;
- b) inviter les parties intéressées à se joindre aux efforts de Singapour en vue de la création du CGYN ;
- c) encourager les Parties et les observateurs à désigner des jeunes affiliés à leur organisation pour participer au Programme CITES de leadership de la jeunesse en mars 2024 et au Sommet mondial de la jeunesse à partir de 2025 ; et
- d) demander au Secrétariat d'appuyer les efforts de Singapour et des Parties concernées en vue de la création du Réseau mondial CITES de la jeunesse.